



Compte rendu CDAS 11/03/2021

Pour commencer, a été lu une déclaration liminaire (en pièce jointe). La CGT finances s'oppose aux projets (déjà bien avancés) du Secrétariat Général.

La CGT a demandé le retrait du projet de régionalisation de l'action sociale. Nous réclamons le maintien d'une délégation départementale. L'ensemble des organisations syndicales ont marqué leur opposition aux réformes en cours :

Bien que la directrice ait souhaité effectuer une réunion au cours du second semestre pour présenter un projet plus abouti: les principales évolutions sont déjà connues :

- la destruction programmée du réseau des délégations d'action sociale pour privilégier une structure régionale, avant tout comptable. C'est la disparition à court terme du réseau de proximité, véritable richesse pour notre ministère, pierre angulaire de l'action sociale mais que le Secrétariat Général a vidé au fil des ans de sa substance en lui ôtant toutes prérogatives. Pour nos fédérations, ce réseau est plus que nécessaire, il est le trait d'union entre les agents et les associations, il est seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents.
- la création d'une fédération « faïtière » des associations qui regrouperait les sept associations existantes (AGRAF, ALPAF, EPAF mais aussi ATSCAF, la coopérative des finances, le Centre Sportif du Ministère des Finances et Place des Arts) ;
- la suppression des délégations départementales de l'action sociale par la mise en œuvre des Services de Réseau d'Appui régionaux ;
- la vente de toute ou partie des résidences de vacances EPAF.

Une pétition: les politiques sociales en grand danger, est disponible sur le site de la fédération des finances CGT à signer massivement

<https://www.cgtf finances.fr/vie-des-agents/action-sociale/article/petition-les-politiques-sociales-en-grand-danger>

Pour la CGT, les propositions du Secrétariat Général visent à entraîner une baisse du budget de l'action sociale et une suppression massive d'emplois, Pour la CGT, la proximité en matière d'action sociale est essentielle. La régionalisation va éloigner les délégations des usagers que nous sommes. Il en a été ainsi dans le cadre de la création de la SRIAS Grand-est que la CGT a combattu.

Le dernier procès-verbal de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité.

La CGT a également alerté la direction sur la chute de la fréquentation dans les restaurants administratifs. La fréquentation est en baisse constante. Il est observé une désaffection des agents pour la restauration collective selon la direction, surtout chez les jeunes agents.

Mais il est certain que la restauration collective ne pourra continuer éternellement à être en déficit et qu'une restructuration risque d'être encore envisagée dans les années à venir.

Le nombre de restaurants administratifs en Moselle continue de baisser au profit des tickets.

Elle a alerté également sur la situation des agents de la paierie départementale. En effet, ils ne bénéficient plus de lieu de restauration et ne peuvent percevoir l'indemnité compensatrice. La CGT a demandé que soit rappelé le régime indemnitaire des agents des sites dont le restaurant est fermé du fait de la situation sanitaire. Une indemnité de 17,50 euros est allouée aux agents dans le cadre de « l'état d'urgence ». En sont exclus les agents bénéficiaires de tickets restaurant et de plateaux repas.

La direction a précisé qu'en raison de la situation sanitaire et uniquement pendant cette période, les agents des finances sont autorisés à manger dans leur bureau mais en prévoyant des mesures d'hygiène drastiques en cas d'utilisation collective des frigos par exemple.

La CGT a voté contre le budget 2021. Notons que chaque année, la réserve augmente (6%), réduisant un peu plus les sommes allouées à l'action sociale.

Suite à la COVID, de nombreuses sorties prévues ont été annulées puisque les transports en car ne sont pas autorisés. En l'absence de spectacle de Noël 2020 pour les enfants, le CDAS avait décidé et acté l'augmentation de la valeur des chèques cadeaux. La CGT espère qu'il n'en sera pas de même en 2021. Le budget a donc été réparti différemment.

Par ailleurs, la CGT souhaite notamment que le quotient familial soit pris en compte en cas de sélection à effectuer.

De la même manière, la CGT souhaite que celui-ci soit retenu pour l'aide au financement du permis de conduire pour les enfants d'agents.

Le compte-rendu d'activité présenté traduit une activité soutenue en 2020 de la délégation. La CGT a salué son engagement pour tous.

La CGT est intervenue en particulier sur les chiffres du logement.

Les demandes d'aides et prêts ALPAF pour le logement ont chuté. La CGT s'est efforcée de dénoncer la réduction du nombre de personnel, le manque de stabilité professionnelle, l'inquiétude sur l'avenir qui sont autant de raisons qui font que ces aides ne soient pas autant utilisées que les années précédentes.

Contrairement à la directrice, il ne s'agit pas que d'un sujet qui concerne les jeunes agents. Ce sujet malheureusement concerne des agents de plus en plus âgés car devenir propriétaire se fait de plus en plus tard voir jamais.

La déléguée continue d'apporter au besoin informations et aide pour l'élaboration des demandes.

Enfin, la CGT s'est abstenue sur la modification du règlement intérieur. Sur le protocole appliqué lors de la crise sanitaire (réunions en visio sur go to meeting), nous actons que ce protocole n'est que transitoire et s'oppose à ce que cette organisation devienne une option pérenne pour les réunions futures notamment pour les experts qui n'ont souvent pas la possibilité d'être équipé en matériel. La direction les autorise néanmoins à utiliser les locaux syndicaux en cas de visioconférence.

Christophe Gourmelen
Mandaté CGT au CDAS